

F011 Formulaire de demande de désinscription d'un patient au Réseau Santé Bruxellois

Document à envoyer à l'attention du gestionnaire administratif d'Abrumet – 11 rue de la Montagne à 1000 Bruxelles ou info@abrumet.be

Je soussigné(e),

1/ Personne concernée (patient)

Numéro National

Date de naissance

Nom (*majuscule*)

Prénoms

Adresse

Sexe :

F M

E-mail

Gsm

2/ Coordonnées du représentant légal

Numéro National

Date de naissance

Nom (*majuscule*)

Prénoms

Adresse

Sexe :

F M

E-mail

Gsm

- Demande de désinscrire la personne concernée du Réseau Santé Bruxellois et accepte dès lors que plus aucune information de santé la concernant ne puisse, ni être référencée sur, ni être partagée via les réseaux de santé.
- Je suis informé qu'Abrumet archive les données administratives, les logs d'accès et le répertoire de références pour une durée de 30 ans à dater de ce jour pour des fins probatoires.
- Demande que la désinscription soit prise en compte par les acteurs de santé connectés au Réseau Santé Bruxellois.
- La désinscription au Réseau Santé Bruxellois signifie également la révocation du consentement à l'échange de données au niveau national dans le cadre de la continuité des soins. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site www.masante.belgique.be

Ce formulaire est destiné au gestionnaire administratif d'Abrumet qui agit comme sous-traitant au sens du RGPD des acteurs de santé connectés au Réseau Santé Bruxellois, et par la présente, je lui demande d'assurer la désinscription indiquée.

Fait à

Le

Signature

Veillez joindre une copie recto verso des cartes d'identités du patient et, selon le cas, du responsable légal

Les droits de la personne concernée **tels que prévus par le RGPD** (droit d'accès, droit de modification ...) doivent être exercés auprès du responsable de traitement.

Cependant et pour permettre un exercice efficace de ces droits, la demande peut, le cas échéant, être adressée au délégué à la protection des données d'Abrumet – Réseau Santé Bruxellois (dpo@abrument.be) qui la transmettra dans les meilleurs délais au responsable de traitement compétent pour y donner suite.